

Aussi le barreau paya de retour cet attachement que les années n'ont jamais pu refroidir, et il épuisa pour lui tous les honneurs dont il pouvait disposer. En 1858, il est appelé au Conseil de l'ordre, dont il demeura jusqu'à sa mort le guide vénéré et infailible. En 1863, il est élevé aux fonctions de bâtonnier, puis, quand arriva le 25 novembre 1886, on vit tous ses confrères, sans distinction d'âge et d'opinion, s'unir dans une touchante manifestation pour célébrer la fête inoubliable et sans précédent, à Lyon, de sa cinquantaine professionnelle et rendre hommage, comme le proclama hautement le bâtonnier en exercice, M^e Dulac, « à celui qui, entre tous, avait honoré l'ordre par la fermeté des convictions, par la droiture et la mâle énergie du caractère. »

Mais, comme on le sait, M. de la Perrière ne s'était pas attaché seulement à sa profession. De sa vie, il avait fait deux parts et je ne sais si la plus grande n'était pas celle qu'il avait consacrée aux œuvres de bienfaisance.

Quand il était allé étudier le droit à Paris, à la fin de 1833, Ozanam venait, avec sept de ses amis, de fonder la Société de Saint-Vincent de Paul. Aussitôt Paul de la Perrière se fit inscrire, lui quatorzième, dans cette modeste association qui devait, en peu d'années, s'étendre dans tout le monde civilisé. A peine est-il de retour à Lyon que, par son initiative et avec le concours d'Onofrio et de quelques autres de ses amis, il fonde les cinq premières conférences de cette Société, qui en compte aujourd'hui vingt-huit dans notre ville et dont il demeura, jusqu'à sa mort, le président général.

Mais la Société de Saint-Vincent ne pouvait suffire à son zèle. Il se consacrait aussi à l'Œuvre du patronage des écoliers, à celle des Saintes Familles, à la Maison de Charité